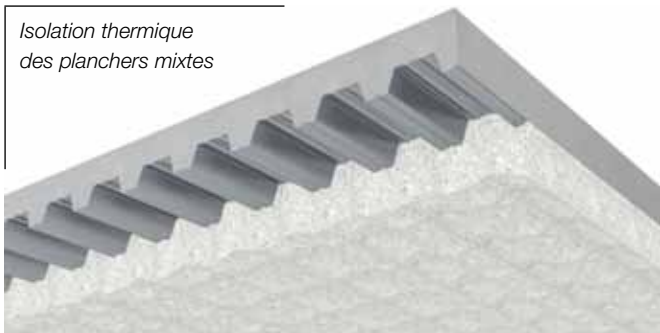


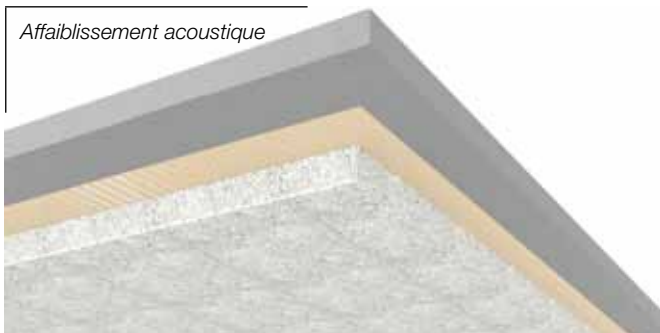
Protection au feu et isolation thermique des structures en béton



Isolation thermique des planchers mixtes



Affaiblissement acoustique



Caractéristiques

Couleur	Blanc cassé
Aspect	Roulé ou comprimé
Masse volumique	150 kg/m ³ ± 15 %
Réaction au feu	A1 - Rapport CSTB RH 08-0388 A
pH	9
Temps de prise initiale	24 heures à 20 °C et 50 % HR
Mode de prise	Par prise hydraulique
Température d'utilisation	5 à 45 °C
Faible biopersistance	Selon directive CE 97/69
Conductivité thermique	0,040 W/m.K (certificat ACERMI 12/147/775)
Classement C.O.V.	A+
Autres	FDES - BREEAM

L'information donnée dans ce document technique est basée sur des essais actuels et est supposée spécifique au produit. Aucune garantie de résultats n'est cependant implicite, les conditions d'utilisation restant hors de notre contrôle.



ATE 10/0349
DTA 20/12-247
Certificat ACERMI 12/147/775
Certificat BREEAM n° ENP467

Domaines d'applications

- Isolation thermique
- Affaiblissement acoustique
- Correction acoustique
- Protection incendie

Description

PROMASPRAY® T est un revêtement projeté destiné à l'isolation thermique de surfaces non exposées aux intempéries. PROMASPRAY® T est un matériau sec composé de laine de laitier, de liants hydrauliques et semi-synthétiques ainsi que de divers adjuvants ; il se présente sous forme de flocons.

Applications

- Planchers et structures béton (isolation thermique, protection incendie, correction et affaiblissement acoustiques)
- Planchers à poutrelles et hourdis béton (isolation thermique, protection incendie, correction et affaiblissement acoustiques)
- Dalles béton à bacs acier collaborants (isolation thermique et affaiblissement acoustique)

Propriétés et performances

- Imputrescible
- Incombustible
- Non toxique, exempt d'amiante et de tout autre produit nocif
- Facilité de mise en œuvre

Mise en œuvre

Se reporter au P.-V. de référence et aux règles de mise en œuvre définies par le Document Technique d'Application (référence Avis Technique 20/12-247).

Primaire d'accrochage

PROJISO FIXO-B® (béton) - PROJISO FIXO-M® (métal)

Finition

PROJISO® FIXO-DUR - SIDAIRLESS

Environnement et sécurité

Fiche déclarative environnementale et sanitaire (FDES) et fiche de données de sécurité (FDS) sur demande.

Conditionnement et stockage

- Durée de conservation : 12 mois maximum à compter de la date de fabrication en emballage non ouvert.
- Conditions de stockage : protéger du gel, de l'humidité, de la chaleur excessive et de la lumière solaire radiante trop élevée.
- Conditionnement : sac plastique de 20 kg.
- Palettisation : 30 sacs par palette soit 600 kg.
- Élimination des déchets : ne pas déverser dans les égouts, les cours d'eau ou dans la terre. Utiliser les sacs poubelle prévus à cet effet.



2014/ Cette documentation technique annule et remplace les précédentes. Toute utilisation ou mise en œuvre de matériaux non conforme aux règles prescrites dans ce document dégage le fabricant de toute responsabilité, notamment de sa responsabilité solidaire (art.1792-4 du code civil). Consulter préalablement nos services techniques pour toute utilisation ou mise en œuvre non préconisée.

Promat S.A.S. FRANCE : BP 66 - Rue de l'Amandier F 78540 Vernouillet
Tél. : 01 39 79 61 60 - Fax : 01 39 71 16 60 - www.promat.fr - info@promat.fr